

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance du mardi 15 décembre 2020

**Installation nouvelle conseillère, modification des commissions et désignation référent Infra polmar**

Suite à la démission d'un conseiller, le conseil prend acte de l'installation d'une nouvelle conseillère, Christine LETOURNEL, et approuve à l'unanimité la modification des commissions qui en résulte.

Il est apporté une précision concernant la nomination d'un conseiller au Syndicat Vigipol: lui est également confiée la coordination Infrapolmar au niveau communautaire.

**Présentation des rapports d'activité de Pays d'Iroise communauté**

<https://www.pays-iroise.bzh/la-communaute/les-ressources-et-les-moyens/32867-rapports-d-activites>

**Plan de mandat**

- Atelier ST : le conseil approuve à l'unanimité le projet de déménagement des ateliers des Services techniques dans la Zone de Cohars et autorise le Maire à demander des subventions
- Rond-point de Cohars : le conseil approuve à l'unanimité le projet et sollicite le fonds de concours à Pays d'Iroise Communauté à hauteur de 30%
- Pôle enfance : le conseil approuve à l'unanimité le projet, l'approche financière et autorise le Maire à demander des subventions

**TARIFS COMMUNAUX 2021**

Après avis de la commission vie locale et de la commission finances, le conseil approuve à l'unanimité le montant des tarifs communaux 2021 des salles, concessions cimetières, ...

SALLE OCEANE		
Moins de 100 pers	204.00 €	210.00€
Plus de 100 pers	352.00 €	360.00€
Caution	800.00 €	800.00€
Réchauffe plats	63.00 €	65.00€

  

FERME DE MESSOUFLIN			
	Hangar	Site	Maison
-500	100	150	50
500-1000	250	300	
+1000	500	600	

  

MOBILIER (1 table-2 bancs)		1 table seule	1 banc seul			
Commune	5.00 €	5.10€	2.75 €	2.80€	1.40 €	1.50€
Hors commune	7.70 €	8.00€	4.30 €	4.50€	2.05 €	2.10€

  

DROIT DE PLACE	
Bourg (Pizza)	15.00€/jour
Terrasses	1€/15/mètre. Minimum 5€50
Messouffin	5.00€/jour sans branchement électrique 10.00€/jour avec branchement

  

BIBLIOTHEQUE	
Individuel	10.00€/an
Famille	18.00€/an

  

AUTRES EQUIPEMENTS		MONTANTS	
Salle Omnisport	135.00 €		140.00€
Salle des Coquelicots	4.50€ de l'heure		5.00€ de l'heure

Inchangés

TARIFS CIMETIERES			
		Columbarium (plaque de fermeture comprise ; frais de gravure exclus)	Cavurne (1 m x 0,80 m) (caveau et monument à la charge)
Droit d'emplacement		Néant	Néant
Concession 15 ans		282 €	60 €
Concession 30 ans		564 €	120 €
Plaque de fermeture		Gravure à la charge du concessionnaire	

  

TARIFS CIMETIERES			
		Concessions simples	Concessions (uniquement pour les concessions doubles existantes)
Concession 15 ans		92 €	177 €
Concession 30 ans		184 €	354 €

+2 € sur 15 ans

**Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021**

En application de l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, approuve à l'unanimité l'autorisation au Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice 2021 (budget communal), dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

### **Recrutement Contrat parcours Emploi et Compétence**

Le conseil approuve à l'unanimité l'autorisation au Maire de recruter un emploi aidé au sein de l'équipe enfance et de renouveler celui des services techniques.

### **Convention Cap ados**

Après avis des commissions services population du 24 novembre et finances du 7 décembre, le conseil approuve à l'unanimité la convention avec Cap Ados et les communes de Plouarzel et Lampaul-Plouarzel dans le domaine de l'action jeunesse.

### **Charte acquisition bibliothèque**

En 2018, les élus ont élaboré une politique d'acquisition des ouvrages de la bibliothèque. La politique d'acquisition définit l'ensemble des objectifs, méthodes et moyens orientant l'acquisition de documents, quel que soit leur support, pour un accroissement et une mise à jour des fonds d'un organisme, en tenant compte de ceux déjà existants et des intérêts et des besoins des usagers. Après avis des commissions vie locale et finances, le conseil approuve à l'unanimité la nouvelle charte d'acquisition à hauteur de 5 000€ d'ouvrages/an et de 300 €/an de revues.

### **Convention permanente de groupement d'achat**

En 2016, la commune a adhéré à la mise en place d'un groupement de commande permanent au niveau du Pays d'Iroise Communauté afin de simplifier la conclusion des groupements de commande entre la CCPI et ses communes membres : papier, fournitures de repas pour la cantine, assurances, téléphonie...

Le conseil municipal, après avis de la commission finances du 7/12 approuve à l'unanimité la nouvelle convention afin d'étendre ce groupement à toutes les collectivités du Finistère et non plus seulement celles du Pays d'Iroise. En effet, il apparaît pertinent de permettre certains groupements sur des secteurs différents.

### **Subvention exceptionnelle à l'AFM Téléthon**

Après avis de la commission finances du 7 décembre, le conseil approuve à l'unanimité la subvention de 2 500€.

### **Décision Modificative du budget du lotissement Fuchsias**

Après avis de la commission finances, le conseil approuve à l'unanimité la décision de modification du BP annexe-Fuchsias pour 10 € en dépenses, correspondant à une dépense imprévue (arrondis de TVA).

### **Projet territorial de Cohésion sociale**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet territorial de Cohésion sociale qui remplace dès 2020 le Contrat Enfance -Jeunesse.

Il s'agit d'acter la participation de la commune à la démarche partenariale et d'approuver la gouvernance.

### **Nouveau Conseil Municipal des Jeunes**

Le conseil approuve à l'unanimité l'installation, la composition du nouveau conseil municipal des jeunes qui réunira des enfants de la commune du primaire au lycée. 11 conseillers seront installés : 6 enfants des 2 écoles et 5 lycéens et collégiens, pour une durée de 2 ans.

## **Questions diverses**

Le conseil ajuste à l'unanimité les indemnités du maire au plafond URSSAF 2021.